

Séance du : 24 juin 2021

n° 26_2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt-quatre juin à 17 heures 30.

Le Comité Syndical, régulièrement convoqué le 18 juin 2021, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au foyer rural d'Avignonet Lauragais, siège du Pole Territorial et Rural, sous la présidence de M. Gilbert HEBRARD.

Mme Sophie ADROIT est désignée comme secrétaire de séance.

Etaient présents :

Délégués titulaires :

Mmes Sophie ADROIT, Christine BIGNON, Catherine LATCHE, Martine MARECHAL, Florence SIORAT, Estelle VILESPY, Nathalie NACCACHE.

MM. Gilbert HEBRARD, Brice ASENSIO, Serge BARTHES, Pierre BODIN, Guy BONDOUY, Jean-Clément CASSAN, Christian CESSSES, François DEMANGEOT, Christian FABRE, Michel FERRET, Jean-Luc GOUXETTE, Dominique GUIRAUD, Alain ITIER, Olivier JULLIN, Christian LAGENTE, Jean LAGOUTTE, Pierre MONOD, Jean-Marie PETIT, Christian PORTET, Gilles TERRISSON, Raymond VELAND, Rémy ZANATTA,

Délégués suppléants représentant un délégué titulaire :

Mmes Alexia BOUSQUET, Reine EXPERT.

MM. Hervé RAMONDA, Charly SERRES.

En exercice : 63

Présents : 33

Avaient donné pouvoir :

M.B.BARJOU à C.BIGNON, JP.BOMBAIL à S.BARTHES

Nombre de voix : 35

Excusés :

Mmes Sandrine CAMPGUILHEM, Lison GLEYSSES.

MM. Philippe BARBASTE, Bernard BARJOU, Robert BATIGNE, Michel GALANT, Philippe GREFFIER, Olivier GUERRA, Laurent HOURQUET, Alain MERCIER.

Objet : Décision Modificative n°1 sur le Budget Primitif 2021 du PETR

Vu la délibération 20/2021 du comité syndical du 18 mars 2021 approuvant le budget du PETR du Pays du Lauragais 2021,

Considérant qu'au regard de l'exécution du budget il y a lieu de procéder à des réajustements sur les ressources propres du Pays en lien avec les emprunts souscrits conformément à la demande de la préfecture de la Haute-Garonne,

Monsieur le Président propose une modification à apporter au budget comme si dessous :

Fonctionnement			
Chapitre / Article	Libellé	Dépenses Augmentation de crédits	Dépenses Diminution de crédits
011 - 6068	Autres matières et fournitures		102 869 €
022	Dépenses imprévues	52 869 €	
023	Virement à la section d'investissement	50 000 €	
	TOTAL	102 869 €	102 869 €

Investissement			
Chapitre / Article	Libellé	Recettes Augmentation de crédits	Recettes Diminution de crédits
021	Virement de la section de fonctionnement	50 000 €	
16 - 1641	Emprunt		50 000 €
	TOTAL	50 000 €	50 000 €

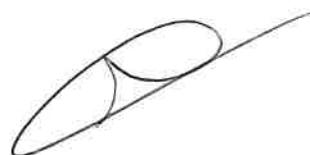
**Ayant entendu l'exposé du Président,
Après en avoir débattu et délibéré, le Comité Syndical :**

1°) – Adopte la présente Décision Modificative Budgétaire n°1 à l'unanimité

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Fait à Avignonet-Lauragais, le 24 juin 2021

Le Président



Gilbert HEBRARD